# ~ Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2018 ~

Date de convocation du Conseil Municipal: 22 juin 2018

Sous la Présidence de M. BERGER Charles.

<u>Présents</u>: Mmes BRODSKIS Anne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie (arrivée à 18h39 et présente pour les délibérations), RAPAUT Christine, MM. BERNEL Denis, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : GALLAND Suzanne donne pouvoir à PEYSSON Christie.

CODEX Joël donne pouvoir à RAPAUT Christine.

Mme RAPAUT Christine a été élue Secrétaire de Séance.

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2018. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

Modification de l'ordre du jour :

Délibérations: Objet: Accroissement temporaire d'activité

<u>Délibérations</u>: Objet : Avenant n°1 à intervenir avec la Commune d'ARBOYS EN BUGEY membre du service ADS et la Communauté de Communes Bugey Sud « Prévisionnel service ADS 2018 »

Monsieur le Maire passe la parole au 2<sup>ème</sup> Adjoint, délégué à la commission URBANISME ET ENVIRONNEMENT, qui donne lecture de l'avenant n°1 à intervenir entre les communes du service ADS et la Communauté de Communes Bugey Sud. Il rappelle qu'au cours de l'année 2017, 64 dossiers ont été traités ; cet avenant précise le montant de la participation pour l'année 2018 et son échéancier de versement qui peut se résumer comme suit :

#### Prévisionnel 2018:

• Le 15/12/2017: 916.00 €

• Le 01/03/2018 : 2127.00 €

• Le 01/06/2018 : 2127.00 €

• Le 01/09/2018 : 2128.00 €

Et pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 : 927.00 €.

Il rappelle que le prévisionnel 2018 est de 130 000.00 € à répartir par commune suivant le nombre de dossiers de l'année – pour information, le coût d'un dossier s'élève à 114€.

Le 2<sup>ème</sup> Adjoint rappelle au Conseil que l'Assemblée Générale des communes membres du service ADS réunie le 5/04/2018 à BREGNIER CORDON a validé le projet avenant 1.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, à l'unanimité – 15 présents, 17 voix :

- PREND ACTE du nombre de 64 dossiers pour l'année 2017.
- APPROUVE l'avenant 1 et la répartition comme proposée et présentée ci-dessus.
- **AUTORISE** M. le Maire à le signer.

# 🔖 Objet : Accroissement temporaire d'activité

Rentrée 2018/2019 : Le Maire informe que l'ATSEM a demandé une année de disponibilité du 27 août 2018 jusqu'au mois d'août 2019. Une remplaçante a donc été recrutée en CDD, et nous aurons le plaisir d'accueillir à la rentrée prochaine Mme Sandrine ANDRIEU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité - 15 présents, 17 voix :

- DECIDE de créer un emploi d'ATSEM pour accroissement temporaire d'activité du 30 août 2018 à fin août 2019.
- PRECISE que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 28 heures hebdomadaires annualisées.
- DECIDE que la rémunération pourra être IB 380 et IM 350.

- HABILITE l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

## ➤ URBANISME depuis le 25 mai 2018 :

Depuis le dernier Conseil Municipal du 25/05/18, nous avons tenu notre 1ère réunion publique relative au PLU le11 juin dernier.

La prochaine réunion PLU de la commission est prévue le vendredi 6 juillet à 9h00, avec pour thème le zonage et les orientations d'aménagement.

Concernant les documents d'urbanisme :

<u>Déclarations d'Intention d'Aliéner</u>: 5 demandes relatives à des ventes en cours. (Ventes dont on a déjà parlé, soit en RU soit en CU voire en PC).

Renseignements d'Urbanisme: 8 demandes relatives à des successions ou ventes en cours.

Certificats d'Urbanisme: 5 déjà enregistrés ont été délivrés, 4 nouvelles demandes.

Nous rappelons que les réponses aux CU comportent désormais la mention : Compte tenu de l'état d'avancement du PLU, à toute demande de PC ou PA sur ce terrain, un sursis à statuer pourra être opposé en application des dispositions de l'art. L 153-11 du code de l'urbanisme.

\* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 11 mai, pour vente de différents terrains agricoles d'Alain Codex à Arthur Soubeyrat, CUi 18C0007 délivré le 7 juin.

\* 2 Demandes de CU informatif du notaire en date du 15 mai, pour donation de différents biens et terrains de Monsieur Bellemin à ses enfants, certificats CUi 18C0008 & 09 délivrés le 12 juin.

\* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 17 mai, pour vente d'un bien situé Route de Perrozet au Crozet, vente de Mme Matthews à Mme & M Bost (Mme Hervé Blanc), CUi 18C0010 délivré le 12 juin.

\* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 17 mai, pour vente d'un terrain situé Chemin du Furans à Thoys, vente M Bondot Daniel à M & Mme Motte, CUi 18C00011 délivré le 14 juin.

\* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 17 mai, pour vente d'un terrain situé Montée des Revoirettes à Arbignieu, vente Indivision Charnaud / Gonnard, CUi 18C00012 également délivré le 14 juin.

\* 1 Demande de CU opérationnel de Mme Ingrid Borgey-Jacob en date du 26 mai pour construction d'un bâtiment type préau hangar, 121 Chemin de la Planta à Sillignieu, CUopé 18C00013 en cours d'instruction.

\* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 8 juin, pour vente d'un terrain situé Montée des Revoirettes à Arbignieu, vente Indivision Charnaud / Guérin, CUi N°18C00014 délivré le 25 juin.

- \* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 25 juin, pour vente d'un terrain situé La Retraite «lieudit en zone carrière» à Peyzieu, vente M & Mme Dallemagne / Grace & Piccino, CUi N°18C00014 en cours d'instruction.
- \* 1 Demande de CU informatif du notaire en date du 25 juin, pour renseignements concernant un terrain situé Montée des Revoirettes à Arbignieu, zone U selon PLU en vigueur, (parcelle limitrophe avec le terrain de l'Indivision Charnaud qui a été découpé en 4 lots), terrain de Mme Marie Bailly née Pochet Francette (Famille de Michel Bordonnat), CUi N°18C00014 en cours d'instruction.

## **Déclarations Préalables :** 2 nouvelles demandes.

- \* 1 DP en date du 8 juin au nom de COTTIN Yanis & sa compagne, pour rénovation de la maison d'habitation située 78 Rue du Colombier à Arbignieu. DP N°18C0008 en cours d'instruction.
- \* 1 DP en date du 4 juin au nom de BARON Hervé, pour construction d'un abri bois au 45 Chemin de Plagnin à St Bois. DP N°18C0007 en cours d'instruction.

Permis de Construire : 1 nouvelle demande pour régularisation en vue de vente.

\* 1 PC en date du 25 juin au nom de BIZEL Frédérik, pour régularisation de la construction d'un abri bois & carport, au 224 Rue du Colombier à Arbignieu. PC N°18C0003 en cours d'instruction.

#### Permis d'Aménager: 1.

\* Concerne la zone 1AU, Aux Echets - à gauche au début de Montée François Parra en allant sur Sillignieu. Un sursis à statuer a été opposé à ladite demande le 14 juin pour une durée de 2 ans.

## Permis de Démolir: 1.

\* Pour création d'un passage Montée du Mollard à Sillignieu, suite à l'aménagement d'un bâtiment agricole en maison d'habitation. Demande déposée le 26 avril, accordée le 25 juin. COLLIN Lionel

## **Informations diverses:**

#### **Informations BUGEY SUD:**

Rapport SPANC 2017 : Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a eu accès au rapport annuel du SPANC 2017 sur le site d'ARBOYS EN BUGEY sur le pavé « dernières minutes » ; il est à la disposition du public sur le site ou en mairie à la demande.

Il explique que, sur la commune, nous avons 33 installations en assainissement individuel pour une population estimée à 56 habitants. Pour 2017, nous avons eu une conception réhabilitation et un contrôle pour certificat d'urbanisme ou déclaration préalable. Il énumère le coût de ces diverses actions :

- Contrôle de conception, d'implantation et de réalisation d'une installation nouvelle : 300€ Cette redevance se décompose en deux phases :
- Contrôle de conception et d'implantation : 150 €
- Contrôle d'exécution (réalisation des travaux) : 150 €
- Contrôle de diagnostic des dispositifs existants : 150 €
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien : 150 €
- Contrôle de diagnostic d'un assainissement dans le cadre d'une vente : 200 €
- Contre-visites: 100 €.

#### Travaux:

<u>Clocher d'Eglise Arbignieu</u>: Le Maire informe le Conseil Municipal que la date prévisionnelle des travaux de réfection de la toiture du clocher est annoncée début août. Après des demandes de subventions, nous avons obtenu 50% de la Préfecture et 15% du Département.

Sécurité traversée d'Arbignieu: Le Maire informe que la demande de DETR n'a pas abouti car pour la Préfecture, nous n'étions pas éligibles. Une demande a été faite au Département, qui a été prise en compte sur les amendes de police mais sur la dotation des subventions 2019. Nous allons commencer les travaux en fin d'année par le passage derrière l'église pour payer les premières factures dès janvier 2019, sinon les subventions ne pourront pas être touchées. Le Maire a rencontré l'Agence routière de Belley, qui va sécuriser la sortie direction Belley en surélevant le bas-côté à droite de la chaussée au mois de juillet.

Eclairage public arrêt bus VEYRIN: Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a reçu les devis d'installation dans le cadre du SIEA: la part communale s'élève à 3356€ pour du solaire et à 3982.97€ version SHP (sur l'éclairage public). Un équipement plus simple sera recherché avant la rentrée scolaire.

#### BUDGET 2018 :

<u>Dettes population</u>: Le Maire informe qu'il a rencontré le Trésorier avec le 1<sup>er</sup> Adjoint pour faire un bilan sur les dettes des habitants au niveau de l'eau/assainissement et des loyers. Il rappelle la démarche de la Trésorerie pour essayer de récupérer ce manque à gagner pour la Commune :

- 1. Les services de la Préfecture exécutent plusieurs rappels en automatique.
- 2. La Trésorerie transmet les récalcitrants aux huissiers qui rappellent la dette de chaque personne en prenant un pourcentage pour rémunérer leur prestation (la Mairie ne sait pas qui va être poursuivi, elle s'occupe simplement d'émettre les factures) ; si le remboursement n'a pas été fait, il reste deux solutions : soit un prélèvement bancaire, soit un prélèvement sur salaire par le biais de l'entreprise, qui devient responsable de la dette de son employé. Les dettes globales <u>fin mai</u> s'élèvent à 15272€ pour les loyers et 13454€ pour l'eau et l'assainissement. Sur cette dette il y a eu une démarche de surendettement, ce qui a annulé la dette sur les deux postes d'environ 4000 €.

## - Salle des fêtes PreyBoisé

Location: Le Maire rappelle que le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY a délibéré le 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour demander l'adhésion de la commune nouvelle d'ARBOYS EN BUGEY au SIVU ANICOM de la salle des fêtes PREYBOISÉ. La demande a été votée à l'unanimité, l'assemblée du SIVU a voté également pour cette adhésion, mais le Conseil Municipal de PREMEYZEL a voté à la majorité contre cette adhésion. Donc le partage des frais de fonctionnement et d'investissement reste au pourcentage de la population de la commune de SAINT BOIS (Soit 60% pour ST BOIS et 40% pour PREMEYZEL) au lieu de prendre le pourcentage de la population d'ARBOYS EN BUGEY (soit 75% pour ARBOYS EN BUGEY et 25% pour

PREMEYZEL). Quant aux habitants de la commune d'ARBOYS EN BUGEY, pour l'équité de tous les habitants des communes historiques de SAINT BOIS et d'ARBIGNIEU, le prix de la location sera le même sur les deux communes.

#### Ecole

Horaires Ecole garderie: Le Maire rappelle que, par la délibération n°2018-01-04, le Conseil Municipal a délibéré pour le passage à 4 jours de classe (lundi, mardi, jeudi, et vendredi) au lieu de cinq matinées. Pour la rentrée scolaire 2018/2019, les horaires de classe seront de 8h30 à 12h le matin et de 13h30 à 16h l'aprèsmidi (le bus ramènera les enfants à cette heure-là). Pour la garderie, le Conseil d'école a décidé de conserver les mêmes horaires, soit de 7h30 à 8h30, pour la pause méridienne garderie/cantine de 12h à 13h30 et en soirée de 16h à 18h30.

## **Questions diverses:**

- ➤ Clément SPELLANI fait part au Conseil sur la dangerosité du fossé situé tout près du foyer communal de Saint Bois, le Maire propose de rencontrer les services de l'Agence routière de Belley du Département.
- ➤ Clément SPELLANI s'interroge sur la sortie de chez Billiemaz à Peyzieu, qui donne directement sur la route à proximité du virage et représente donc un grand danger potentiel : cette sortie est-elle utilisée juste le temps des travaux effectués actuellement ou est-elle pérenne ? le Maire interrogera l'agence routière.
- Anne BRODSKIS aborde le sujet des conditions d'accès à la décharge de Saint Bois, qui ont changé dernièrement. Désormais, il faut appeler la Mairie pour connaître le code à composer sur le cadenas et pour dire ce que l'on va déposer. Le code est renouvelé chaque début de semaine.
- > Yves JACQUET fait passer aux membres du Conseil les plans de la future Maison pour tous (local de chasse + Comité des fêtes). Une réunion sera prochainement réalisée avec la commune, le bureau du comité des fêtes et de la chasse.

Prochaine réunion = Vendredi 7 septembre 2018 à 20h00 à la salle de cantine d'ARBIGNIEU

Le Maire, BERGER Charles